

1^{er} octobre 2020

Conseil municipal, Saint Basile

Présents : le maire et tous les membres du conseil, ainsi que Marie, la secrétaire de mairie
une personne présente dans la salle

La séance débute à 18h30

Le maire prend la parole :

Suite à une réunion de la com.com, l'exécutif en place, il est nommé vice-président à la charge de la fibre optique (bureau ADN) et des ordures ménagères.

(Michel LANDREIN attend des nouvelles à la fin du mois pour le dossier de la 4G.)

Mise en place de la voirie, goudronnage, plus de visibilité et de pouvoir de décision avec la nouvelle équipe SCR.

Le budget de l'OT de Lamastre a été voté et lancé.

Proposition d'achat des bâtiments Rugani à Lamastre par la Communauté de Communes.

Concernant les ordures ménagères, il a été constaté qu'il y en a beaucoup plus en été, il est demandé au élu de faire remonter l'info à la mairie quand une benne est pleine. Réfléchir aux emplacements des bennes. Refaire des autocollants et demander aux employés communaux de les nettoyer au karcher pour les rénover un peu

Nouvelle organisation, la taxe des ordures ménagères devra probablement être augmentée, renouvellement du matériel.

Ordre du jour :

Désigner un conseiller pour représenter la mairie au SDEA, aménagement, environnement, assister à la recherche de financements, (projet de réfection du temple) Marie LEGRAS PLAZANET est désignée.

Travaux de sécurisation de la traversée de Lapras, 6 réponses à l'appel d'offres.

Le choix de l'entreprise se fera une fois les dossiers revus par le SDEA, par Mme Badet, déléguée pour la maîtrise de l'œuvre.

La TVA est récupérée sur deux ans.

Demande d'aide complémentaire à la région.

Aides obtenues à ce jour : - département 19 206 € - Région 27 703 € - Etat (DETR) 40 579 €

Demande de déclassement de chemins ruraux à Mounens et au village.

Création d'une commission pour réaliser un tableau de classement des chemins ruraux : 3 représentants et tout le reste du conseil sur le projet ! Sylvie CROUZET, Sylvie REDON et Jean-Daniel BOZZO se proposent. Aide sollicitée de la société GEOA pour réaliser une cartographie des chemins ruraux.

Convention entre la commune et le Centre de gestion relative à l'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNRACL des agents communaux. Participation financière selon les dossiers instruits, accepté à l'unanimité.

Des travaux de revêtement de la chaussée ont été faits à la sortie du village, dans le haut du village en direction des 4 chemins ainsi que à Valgélas et à La Bruyère.

La séance est levée à 20 h 30.